



P.V. n°438

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 29 mars 2022

Membres présents:

CHARVET Frédéric Secrétaire général CGT

AUFRAY Fabienne Trésorière Générale CGT

EVE Pierryck Administrateur CGT

ROBERT Emmanuel 4ème vice-président CFDT

BAUDIN Yolande 3èmevice-présidente CFE-UNSA Energies DREUX Hervé Secrétaire général adjoint CGT

CHARBONNIER Luc Trésorier Général Adjoint FO **BROISAT Pierre** Administrateur CFDT

PERRI René Administrateur CGT

TAILLEBOSQ Dominique 1ervice-président délégué CGT

SOLTYSIAK Maïté Administratrice CGT

Absents excusés:

BERTHET Eve Présidente CGT

GAMBELLIN Vincent Administrateur CGT

LARGY Jean-Marie Administrateur CFDT

Participants:

GROBEL Jean-Louis - DIT Plaque Rhône Alpes

MANCONI Richard - Appui aux élu.es

RANCUREL REVOL Lydie - Cheffe de cabinet Burotik'Alpes - Rédaction PV

DUPONT Laurent 2ème vice-président CGT

FALIZE Céline Administratrice CFDT

FREYCHET Florian Administrateur CFE-UNSA Energies

ORTOLLAND Julien Administrateur CFDT GENIN Jean-Pierre 5ème vice-président FO **SANCHEZ Serge** Administrateur CGT

CAILLETTE Gilles Administrateur CFE-UNSA Energies

DELLEUR Pascaline Administratrice CFE-UNSA Energies **BREHERET Hervé** Administrateur CFE-UNSA Energies

TORNIL Vincent Administrateur CGT

ORDRE DU JOUR:

- 1. Actualités
- 2. Approbation du PV du CA N°437 du 13/01/22 (vote)
- 3. Calendrier des AG de SLVie
- 4. Clôture des comptes : Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 - Proposition d'affectation du résultat (Votes)
- 5. Point Budget : tableau de suivi du budget, transferts de crédits, Budget complémentaire, Habilitations Lucie (Votes)
- 6. Propositions des commissions (vote) Questions diverses



9h25 - Début de la séance

Frédéric CHARVET, ouvre la séance.

La présidence est assurée par Dominique TAILLEBOSQ en l'absence de Eve BERTHET, excusée pour cas de force majeure. Laurent DUPONT est en charge de la gestion de prise de parole.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Je procède à l'appel.

Proposition est faite de voter par délégation plutôt que par membres => acceptée par toutes les OS.

Gilles CAILLETTE (CFE-Energie) - Je demande une vigilance sur les gestes barrières car il y a une recrudescence de cas de Covid.

Chacun est libre de porter ou non un masque.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - Pour la journée du 08 mars, des masques avec le logo de la CMCAS Pays de Savoie ainsi qu'un flyer ont été distribués sur 3 sites : Decouz, Gambetta et au CIH. Cette opération a reçu un accueil chaleureux de la part des bénéficiaires. Cette année encore, cette journée s'est déroulée dans le sillage d'une actualité brulante en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la justice.

A d'autres dates importantes dans l'année, nous renouvellerons ce genre d'actions.

Frédéric CHARVET (CGT) - Les agents sont contents de voir la CMCAS, nous devons poursuivre notre présence.

Laurent DUPONT (CGT) - Je me suis rendu sur le centre Engie à Annecy le 8 mars 2022. Le chef de plateau a acheté des boîtes de chocolat et une rose pour chaque femme de l'équipe. Nous devons être présents dans les murs.

Frédéric CHARVET (CGT) - Le choix fait par le bureau est de ne pas entrer dans ce cliché, ce n'est pas le message que nous voulons faire passer.

Le choix a été fait de mettre l'accent sur le droit des femmes, au-delà de distribuer des chocolats et une rose.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - Le quiz proposé sur les flyers, invitait les bénéficiaires à réfléchir simplement sur cette thématique et à tester leurs connaissances sur l'histoire des droits des femmes. Ceci d'ailleurs pourra être proposé sur d'autres thématiques.

Frédéric CHARVET (CGT) – Je vous donne lecture d'une motion :

MOTION « SOUTIEN AU PEUPLE **U**KRAINIEN »

Les Activités Sociales dénoncent l'invasion de l'Ukraine, expriment toute leur solidarité et soutiennent le peuple Ukrainien, comme le peuple Russe qui aura à souffrir durement des graves conséquences de cette guerre insensée.

Les valeurs de paix et de solidarité entre les peuples sont ancrées dans les orientations politiques des Activités Sociales de l'Energie.

Face au contexte mondial autour de la guerre en Ukraine, mais également pour tous les autres peuples qui subissent des guerres conduisant au malheur, à des migrations massives et à des reculs sociaux, nous tenons à réaffirmer notre positionnement inébranlable pour la paix et nous invitons l'ensemble des citoyens, élu.es et bénéficiaires des Activités Sociales, à se mobiliser sur les appels qui exigent celle-ci.

N'oublions pas que la Méditerranée est un tombeau de toutes les populations qui fuient un contexte géopolitique en Afrique, en Asie, au Proche-Orient ; n'oublions pas que des populations étrangères vivent sous tente à Paris, à Calais et qu'elles sont déconsidérées, brutalisées, malmenées.

2/18

Aujourd'hui, afin d'apporter tout notre soutien à cette population meurtrie, nous appelons l'ensemble des bénéficiaires et des acteurs des Activités Sociales à se mobiliser en faveur de la population Ukrainienne et à répondre à l'appel aux dons lancé par notre partenaire historique, le Secours Populaire Français.

Gilles CAILLETTE (CFE-Energie) – Je trouve important d'avoir ajouté le second paragraphe. Il n'y a pas de bons ou mauvais migrants.

Dans ce conflit, il n'y a pas les blancs d'un côté et les noirs de l'autre, il y a beaucoup de zones grises, notamment avec l'influence de l'extrême droite en Ukraine.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - Quand je me déplace sur Paris, je me rends compte que de plus en plus de personnes vivent dans la rue. Il y a un appel à solidarité pour l'Ukraine mais n'oublions pas que d'autres peuples sont aussi dans des situations très compliquées.

Résultat du vote :

pour: 18 (9 CGT - 4 CFDT - 3 CFE-UNSA Energie - 2 FO),

contre:0, abstention: 0.

La motion est adoptée à l'unanimité.

Jean Louis GROBEL (DIT) - Nous avons été sollicités par l'Etat pour l'accueil de réfugiés ukrainiens sur nos structures. Nous sommes en lien avec les préfectures de Rhône Alpes depuis plus de 15 jours. Elles nous demandent la mise à disposition de structures.

La maille régionale a donc mis à disposition depuis une semaine 4 sites non utilisés au printemps pour les colonies permettant de faire des premiers accueils d'urgence (Argentière, Morillon Les Miaux, Vaudagne et St Barthélémy).

Aussi, quelques lits d'urgence ont été demandés par les préfectures. Nous avons vu avec le cabinet des élus de Montreuil pour ouvrir quelques centres pour quelques jours à Lélex et la Durie. Une demande a été faite en Isère.

Hier soir, nous avons été contactés par la préfecture de Haute Savoie pour organiser une visite à Vaudagne afin de prendre connaissance de l'infrastructure. Des arrivées devraient survenir dès la semaine prochaine.

Un partenariat va être mis en place avec La FOL 74 pour accompagner ces réfugiés. Le bureau sera informé des changements dans les jours prochains.

Pierryck EVE (CGT) – Lors d'une rencontre avec les bénéficiaires la semaine dernière, j'ai été interpellé sur le sujet pour savoir ce que nous faisons pour les réfugiés. Le message a été passé. Je pense important de communiquer localement sur le sujet auprès des bénéficiaires.

Jean Louis GROBEL (DIT) - des messages circulent sur les réseaux sociaux. Nous attendions d'avoir les positions des préfectures avant de diffuser de l'information.

Un point va être fait sur l'ensemble des actions menées pour apporter de l'aide à l'Ukraine.

Un grand nombre de dons ont été réalisés ces 15 derniers jours, parfois trop, avec des difficultés d'acheminement. Les besoins sont en train d'être réorientés.

Proposition est faite de réaliser des dons et actions directement auprès des partenaires.

Les premiers accueils ont pointé les besoins immédiats de connexion internet, d'écoles et de jouets.

Les affectations ont été bloquées il y a une dizaine de jours car les préfectures ont menacé de réquisition. Au Cap d'Agde par exemple, à une heure près il s'agissait d'une réquisition. Ceci signifie qu'on sort tous les bénéficiaires.

Donc, la décision au national a été prise de bloquer les affectations le temps de faire le point avec les préfectures sur les besoins.

Cela s'est débloqué hier, les affectations reprennent normalement.

Gilles CAILLETTE (CFE-Energie) – Je constate que l'Etat fait les choses bien par rapport aux ukrainiens mais qu'il continue de persécuter les autres migrants.

Pourquoi les Ukrainiens et pas les autres, les SDF, pourquoi ne sont-ils pas invités dans ces centres ?

Jean Louis GROBEL (DIT) – C'est le sens du communiqué qui a été envoyé au 1er ministre.

Il est rappelé que les activités sociales sont souvent contactées quand on a besoin d'aide mais le reste de l'année on dénonce le statut et les acquis sociaux.

Evidemment nous mettrons à disposition des structures mais on ne devrait pas remplacer l'action de l'Etat.

Nationalement, publiquement, il a été rappelé que nous ne faisons pas de distinction entre les différents pays.

Nous avons toujours été là. Nous avons proposé des hébergements lors de la destruction de Calais. De nombreux jeunes mineurs ont été accueillis. Nous avions mis à disposition des structures. Quelques mairies ne sont pas satisfaites de l'ouverture des structures.

Serge SANCHEZ (CGT) – Est-ce que nous intégrons la logistique ?

Jean Louis GROBEL (DIT) - Non, ce sont les associations locales qui s'en occupent.

Serge SANCHEZ (CGT) – Aujourd'hui nous sommes dans une période d'élections, il est plus facile de faire semblant d'être sur le terrain car les élections arrivent.

L'effervescence concernant le peuple ukrainien est très bien mais il ne faut pas oublier tout le reste. Rappelons-nous le bateau qui a sombré dans la méditerranée, c'est une honte! Les besoins actuels sont forts mais ne perdons pas de vue le reste.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Est-ce que La FOL 74 a besoin de bénévoles ?

Jean-Louis GROBEL (DIT) – Je dois les rencontrer ce jour et leur demanderai.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - Si nous accueillons des réfugiés sur notre territoire, il faut faire passer le message aux bénéficiaires en précisant que l'accueil n'est pas réservé aux réfugiés ukrainiens. C'est une démarche des activités sociales permanente. Aussi, les besoins en matériels et bénévoles peuvent être renseignés sur la communication.

1. Actualités

Dominique TAILLEBOSQ (CGT)

Point situation sanitaire

Depuis le 14 mars, l'application du « pass vaccinal » est suspendue dans tous les endroits où il était exigé (lieux de loisirs et de culture, restauration, etc.). Le « pass sanitaire » reste toutefois en vigueur dans les établissements de santé, les maisons de retraites, les établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Depuis le 14 mars, le port du masque n'est plus obligatoire. Tous les lieux sont concernés, sauf les transports collectifs et les établissements de santé.

Pour rappel, depuis le 2 février, le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire.

Concernant le personnel des AS, pour les salariés du tertiaire :

- Poursuite de l'accord télétravail et droit à la déconnexion ;
- Possibilité de reprise des moments de convivialité en présentiel dans le cadre professionnel avec respect des gestes barrières ;
 - Tenue des réunions en visio-conférence ou en présentiel;

FC

- Respect strict des gestes barrières sur site : se laver les mains, maintenir une distance physique, bien ventiler les pièces, tousser dans son coude ou un mouchoir, rester isolé quand on est malade ;
- Fin de l'obligation de porter le masque, néanmoins, les salariés qui le souhaitent peuvent continuer à le porter (la mise à disposition de masques perdure).

Sachant qu'il y a une augmentation des cas, il faut rester attentif, chacun peut porter un masque s'il le souhaite.

Pour les salariés des villages vacances :

- Fin de l'obligation du pass vaccinal et du port du masque ;
- Les gestes barrières et les règles d'hygiène doivent être maintenus.

Frédéric CHARVET (CGT) – Concernant l'AG de la CMCAS, la CGT est indisponible la semaine du 17 juin. Je propose le report au 24 juin 2022.

L'ensemble des membres valide à l'unanimité des présents le report de l'Assemblée Générale de la CMCAS au 24 juin 2022.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT)

Retour Séjours Jeunes Hiver et information séjours Printemps

<u>Février/Mars</u>: Notre région Rhône Alpes a accueilli plus de 2 200 jeunes, soit 50 % des jeunes de la CCAS affectés en colonies, pour 23 centres ouverts, en propriété ou en convention, sur lesquels ont été organisés pas moins de 93 séjours. Pas de problèmes majeurs identifiés. Les dispositifs relatifs au Covid ont été mis en place. Nous soulignons un engagement fort des salariés dans un contexte difficile.

Dans le cadre des visites « Elus » la Présidente de la CMCAS et le Secrétaire Général ont pu se rendre sur le séjour jeunes de St Jean de Sixt, le 24 février 2022.

<u>Printemps</u>: 6 centres ouverts sur la région Rhône Alpes, dont St Jean de Sixt pour notre territoire, soit 345 places en proximité pour les 04-11 ans, du 19 au 24 avril 2022.

Séjours nationaux pour les 12-17 ans, du 17 au 30 avril.

Permanence élus et présence départs et retours colonies comme habituellement. C'est l'occasion d'échanges avec les parents.

Retour Séjours Adultes et Familles

Cet hiver, nos Villages Vacances CCAS et centres partenaires ont retrouvé un taux d'occupation moyen sur la saison de 83 %.

Retour Festival BD Février 2022

Du 22 au 25 février sur le village vacances Des Saisies avec Hervé DREUX. L'inauguration en présence de Eve BERTHET et Frédéric CHARVET a eu lieu le mardi 22 à 18h.

Hervé DREUX (CGT) - Quelques administrateurs étaient présents.

Le festival a été réduit cette année car interne à la CCAS et a eu une fréquentation moindre car il n'y a pas eu d'intervention sur la station. Il a permis de se déplacer sur le centre de Beaufort.

L'interaction entre les vacanciers et les auteurs a été importante. Deux autres intervenants étaient à résidence : une illustratrice jeunesse et un infographiste. Le déplacement sur Beaufort a permis une interaction avec visite de la fromagerie entre autres.

Le budget a été contenu, moins de 2 000 euros sur les 2 500 euros attribués.

Gilles CAILLETTE (CFE-Energie) – Qu'en est-il de la relation difficile avec la mairie, pour le financement notamment ?

27

Hervé DREUX (CGT) – Le festival a été réglé entièrement par la CCAS et la CMCAS cette année. L'office du tourisme s'est désengagé. Vu la période que nous venons de passer, l'office du tourisme a de grosses difficultés financières. Les animations qu'ils ont mises en place concernent exclusivement les Jeux Olympiques.

L'office du tourisme sera rencontré pour la prochaine édition du festival qui aura lieu dans 2 ans.

Gilles CAILLETTE (CFE-Energie) – Il est arrivé que les artistes descendent à La Bâthie. Est-ce que cela s'est produit cette année ?

Hervé DREUX (CGT) - Non, ils sont restés sur les Saisies et Beaufort, avec des bénéficiaires qui sont venus sur place.

Dans la continuité, la commission jeunesse s'est réunie pour faire un choix de livres pour les arbres de Noël parmi les auteurs présents.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Un choix a effectivement été fait pour des livres pour le week-end ados.

Hervé DREUX (CGT) – Une autrice sera certainement retenue pour les livres de Noël.

2. Approbation du PV du CA N° 437 du 13/01/2022 (Vote)

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Je vous donne lecture de la délibération :

DELIBERATION N° 2022.011

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°437 du 13 janvier 2022

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, approuve à l'unanimité des présents le procès-verbal du Conseil d'Administration N°437 du 13 janvier 2022.

Résultat du vote :

- pour : 18 (9 CGT 4 CFDT 3 CFE-UNSA Energie 2 FO),
- contre:0,
- abstention: 0.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Calendrier des AG de SLVie

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Une proposition de planning a été envoyée aux Présidents de SLVie le 15 mars avec un rappel le 24 mars.

L'ensemble des AG de SLVie devront se tenir sur la période du 4 avril au 19 mai 2022, afin que nous puissions étudier les vœux lors de notre AG de CMCAS le 24 juin 2022, puis faire remonter les vœux au Comité de Coordination.

A ce jour sont prévues les AG suivantes :

- SLVie Bellegarde-Génissiat le 12 mai
- SLVie Albertville/Beaufort le 19 avril
- SLVie St Jean de Maurienne/Modane le 13 mai

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) – Au regard du budget, nous avions voté des fusions de SVLie mais le budget est toujours éclaté par SLVie.

Pourquoi ? Quand acte-on ce nouveau découpage dans le règlement particulier ?

DT

Fabienne AUFRAY (CGT) – Ceci pourra être fait après les élections de SLVie qui auront lieu en novembre.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Pour préciser, les fusions de SLVie ont été une demande des bureaux de SLVie. Elles seront effectives qu'aux prochaines élections SLVie. Donc, à ce jour il n'y en a pas. En parallèle, une réflexion est menée pour l'organisation des prochaines élections.

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) – Est-ce que nous voterons sur le nouveau périmètre des SLVie ?

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - Oui.

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) – Donc le règlement particulier devra être modifié avant les élections.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - Oui, le règlement particulier sera modifié avec ces nouveaux périmètres.

Nous devons acter les élections de SLVie, puis modifier le règlement particulier.

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) – Je pense préférable de modifier le règlement particulier lors du prochain CA car le Comité de Coordination tient une séance en juillet et une en septembre.

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous ajouterons le point à l'ordre du jour du prochain CA.

4. Clôture des comptes : Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 – Proposition d'affectation du résultat (Vote)

Fabienne AUFRAY (CGT) – Nous avons reçu l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DELIBERATION 2022.012

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration par 14 voix arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant apparaître un Total de Bilan de 1 980 494,82 € et un résultat comptable excédentaire de 17 122,74 €, et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) - 2021 a été une année chaotique avec peu d'activités. Nous pouvons donc nous attendre à un résultat négatif cette année si nous avons beaucoup d'activités, comme en 2018.

Je pense important que la commission budget patrimoine restauration et la commission achats se penchent sur certains postes de dépenses : charges administratives. Il y a des réserves mais nous allons commencer à les utiliser.

Il est temps de se poser les bonnes questions sur ce que nous voulons pour notre CMCAS pour les années à venir.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Concernant le délai, le document a été reçu tardivement, comme tous les ans.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je confirme, nous le recevons tous les ans tardivement. Il n'est pas simple de traiter 69 CMCAS en même temps.

FU

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je procède au vote de la délibération 2022.012 :

pour: 14 (9 CGT – 3 CFE-UNSA Energie - 2 FO),

contre:0,

- abstention : 4 (CFDT).

La délibération 2022.012 est adoptée à la majorité.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je vous donne lecture de la délibération suivante :

DELIBERATION 2022.013

Proposition d'affectation du Résultat comptable 2021

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Sur la suggestion de sa Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide par **18 voix** de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice 2021 en Réserves diverses activités.

Résultat du vote :

pour: 18 (9 CGT - 4 CFDT - 3 CFE-UNSA Energie - 2 FO),

contre : 0,

abstention: 0.

La délibération 2022.013 est adoptée à l'unanimité.

5. Point budget : Tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, budget complémentaire, habilitations Lucie (Votes)

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je n'ai pas reçu de remarques sur le tableau de suivi budgétaire.

Transferts de crédits N°2

Florian FREYCHET (CFE-Energie) – Des transferts entre SLVie sont inscrits, notamment pour la journée festive. Est-ce en accord ?

Fabienne AUFRAY (CGT) — Oui c'est en accord. Le budget de la galette a été pris. Une modification est à noter pour la journée aux thermes sur Annecy : 460 euros au lieu de 360 euros.

DELIBERATION N° 2022.014

Transferts de crédits N°2

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'ensemble des transferts de crédits N°2.

Résultat du vote :

- pour: 18 (9 CGT 4 CFDT 3 CFE-UNSA Energie 2 FO),
- contre:0,
- abstention: 0.

La délibération 2022.014 est adoptée à l'unanimité.

Budget complémentaire N°1

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) – Je souhaite que soient inscrit le nombre de participants, les dépenses et les recettes.

Pour les lignes existantes, il est souhaitable d'inscrire le montant complet : budget complémentaire + budget primitif.

Fabienne AUFRAY (CGT) - Je note les demandes. Elles seront prises en compte pour le prochain budget complémentaire.

Florian FREYCHET (CFE-Energie) – Est-ce que le budget complémentaire prend en compte les 5 arbres de Noël ? Sous quel seuil de participants un arbre de Noël est susceptible d'être annulé ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – Pour les arbres de Noël, il y a 50 000 euros, comme les années précédentes.

Pierryck EVE (CGT) – Il faut minimum 6 personnes pour maintenir un arbre de Noël, comme spécifié dans les règles budgétaires.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Les arbres de Noël 2021 ont été maintenus là où des spectacles étaient prévus. Il était important de soutenir la culture.

Gilles CAILLETTE (CFE-Energie) – Les chiffres sont certainement à actualiser vu l'inflation.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je pense que le montant est suffisant. Les 50 000 euros n'ont jamais été dépensés en totalité.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) — Nous sollicitions LCE et Savatou, et demandons le même spectacle sur plusieurs arbres pour obtenir une réduction. Le montant devrait être suffisant.

Gilles CAILLETTE (CFE-Energie) – C'est l'évènement qui réunit le plus de participants.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je verrai avec Gisèle pour l'intégration des colonnes demandées.

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) – Je souhaite que la commission achats lance un nouvel appel d'offres sur toutes les étapes de réalisation du Cairn car nous payons 40 000 euros pour 4 numéros. Aussi, il serait judicieux de relancer un appel d'offres pour la communication (Dolist).

Lydie RANCUREL REVOL (CDC) – « Dolist » est au marché cadre.

PL

Pierryck EVE (CGT) – Est-ce bien le moment de baisser le budget sur la communication envers les bénéficiaires, sachant que nous avons du mal à les toucher ? C'est un moyen simple d'aller vers eux.

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) — Je ne demande pas de baisser le budget mais de le maîtriser. Le processus du Cairn peut être revu. Nous avons besoin d'outils mais sont-ils les mieux adaptés ? Est-ce le meilleur rapport qualité/prix ?

Un appel d'offre permet de vérifier que nous faisons appel aux bons prestataires et qu'ils répondent bien à nos demandes. Des économies peuvent être faites.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Il peut être intéressant de faire un point sur l'ensemble de la communication et des outils à disposition.

La communication par SMS est efficace car cela permet d'être en contact direct avec les bénéficiaires. Nous devons passer par le biais du comité éditorial pour faire un bilan. Nous sommes aussi contraints par les techniques et devons voir comment optimiser le système. Le but étant de toucher un maximum de bénéficiaires.

Richard MANCONI (Appui aux élu.es) – Un marché cadre n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux!

Hervé DREUX (CGT) – Concernant le Cairn, le coût de la matière première, donc du papier, ne va pas diminuer. Une actualisation dans l'autre sens pourrait survenir.

Gilles CAILLETTE (CFE-Energie) – Nous pourrions l'éditer sur du papier journal.

Fabienne AUFRAY (CGT) - Le Cairn est actuellement édité sur du papier recyclé.

Florian FREYCHET (CFE-Energie) – La démarche n'est pas de réduire la communication mais de revoir le process d'achat, de vérifier la prestation.

Frédéric CHARVET (CGT) – Il restera malgré tout un coût minimum. Pour le cairn, plusieurs étapes sont déjà internalisées. L'impression et la diffusion sont externalisées.

Richard MANCONI a effectué un travail conséquent pour la mise à jour des fichiers. Des gains peuvent être faits sur l'envoi. Le Cairn est envoyé électroniquement à tous les bénéficiaires depuis mars 2022. Des économies peuvent donc être faites sur l'envoi de la version papier.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Nous pourrions offrir la possibilité d'envoyer un seul Cairn à 2 personnes vivant ensemble.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – C'est déjà possible, il faut en faire la demande.

Richard MANCONI (Appui aux élu.es) – Concernant l'envoi électronique, de nombreuses adresses mails ne sont pas actualisées.

Frédéric CHARVET (CGT) – L'envoi électronique ne remplace pas l'envoi papier. Avant, un choix devait être fait. Désormais les 2 envois sont effectifs.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) - Est-ce qu'un article sur le sujet a été inséré dans le Cairn ? Et est-ce que la demande d'actualisation de mail est inscrite ?

Frédéric CHARVET (CGT) - Non.

Richard MANCONI (Appui aux élu.es) – C'est en contactant les bénéficiaires que je me suis aperçu de changements d'adresses mails.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - Des problématiques sont remontées, adresses postales, etc.

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) - Avant nous lancions une campagne de mise à jour à l'automne.



Florian FREYCHET (CFE-Energie) – Nous pourrions faire un rappel sur la page d'accueil du site Internet.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – La question est globale sur la communication. Nous n'avons plus le lien avec les entreprises comme auparavant, donc la mise en œuvre des mises à jour est devenue compliquée.

Yolande BAUDIN (CFE-Energie) – 59 % des bénéficiaires n'ont pas mis à jour leurs coordonnées.

Jean-Louis GROBEL (DIT) — Nationalement, un rappel ponctuel est fait pour la mise à jour des données mais il n'y a plus de campagne annuelle.

Selon le coefficient des agents, certains estiment ne pas avoir besoin de mettre à jour mais lors des réservations une différence de coût peut être constatée, là ils pensent à mettre à jour leurs données.

Laurent DUPONT (CGT) – En tant que président de la commission pensionnés, je vous rappelle que le public de notre territoire est composé de 60 % d'inactifs et 40 % d'actifs.

Nous nous sommes penchés sur la fracture numérique en demandant le profil des personnes qui utilisent mal les sites Internet, à savoir au-delà de 70 ans. Nous nous interrogeons sur le retour papier pour un certain public.

Richard MANCONI (Appui aux élu.es) – Aussi, beaucoup de bénéficiaires partent du principe que les RH communiquent avec la CMCAS, mais c'est loin d'être toujours le cas.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Le sujet sera renvoyé au sein du comité éditorial pour être traité.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je vous donne lecture de la délibération :

DELIBERATION N° 2022.015

Budget Complémentaire N°1

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à la majorité le Budget Complémentaire N°1.

RB	SR	Libellé RB	Libellé activité	Commissions	Secteur	BUDGET accordé CA
8883/xxxxx	C01	RESERVES POUR INVESTISSEMENT	SCI "vers le port" St Jorioz	Patrimoine	CO1 Saint Jorioz	700 000,00
8883/xxxxx	C01	RESERVES POUR INVESTISSEMENT	Maison "Chappaz"St Jorioz	Patrimoine	CO1 Saint Jorioz	80 000,00
8883/xxxxx	C02	RESERVES POUR INVESTISSEMENT	Salle Marcel Paul	Patrimoine	CO2 Salle M.Paul	22 486,00
002/xxxxx	B01	ARBRE DE NOEL SPECTACLE	Arbre de Noel Spectacle	Jeunesse	CommJeunesse	20 000,00
001/xxxxxxx	B01	ARBRE DE NOEL	Arbre de Noel Cadeaux	Jeunesse	CommJeunesse	18 000,00
564/xxxxxx	J01	INFORMATION COMMUNICATION	Le Cairn	DIVERS	CMCAS	20 000,00
564/xxxxxx	S01	INFORMATION COMMUNICATION	Communication diverse (Viva/ Maileva /Dolist)	DIVERS	CMCAS	15 000,00
563/xxxxxx	S01	STAGES PUBLIC & RECHER IFOREP (ELUS/ENCADRANTS)	Formation élus et encadrants	DIVERS	CMCAS	5 000,00
410810/xxx	S01	PARTICIPATION LICENCE	Participation licences sportives et culturelles jeunes	DIVERS	CMCAS	5 000,00
66509/xxxx	S05	DEPENSES DES INSTANCES ELUES	Élection SLVie	DIVERS	CMCAS	10 000,00
245/xxxxxx	S01	ACTIVITES WEEK END	Séjour au Futuroscope	DIVERS	CMCAS	12 752,00
248/xxxxxx	P20	SEJOURS MULTI ACTIVITES	Séjour "amoureux de la glisse"	PROXY	ANNECY	3 309,00
248/xxxxxx	P41	SEJOURS MULTI ACTIVITES	Séjour pensionnés à Tourves	PROXY	ALBERTVILLE	9 331,00
248/xxxxxx	P21	SEJOURS MULTI ACTIVITES	Séjour "fun et fly" à Giens	PROXY	ANNECY	4 074,00
66503/xxxx	550	DEPENSES SPECIFIQUES A L'INFORMATIQUE	Forfait internet	Activités SLV	05 Arve sup	96,00
245/xxxxxx	D01	ACTIVITES WEEK END	Week-end Europapark	Jeunes Agents	JeunesAgents	10 186,00
248/xxxxxx	P50	SEJOURS MULTI ACTIVITES	Séjour randonnée en Bretagne	PROXY	CLUSES	631,00
8882/xxxxx	S01	AUTRES RESERVES	Budget réactivité	DIVERS	CMCAS	260 179,37
		Entrer RB				
				тс	OTAL	1 196 044,37 €

Résultat du vote :

pour : 11 (9 CGT – 2 FO),

- contre : 3 (CFE-UNSA Energie),

- abstention: 4 (CFDT).

La délibération 2022.015 est adoptée à la majorité.

Fabienne AUFRAY (CGT) — Concernant les règles budgétaires des clubs sportifs que nous devions voter ce jour, l'ASPES devait tenir son AG hier soir mais elle est reportée au mois d'avril. Le vote est donc reporté au prochain CA.

Pertes et profits

DELIBERATION N° 2022.017

PERTES ET PROFITS

Vu la présentation du dossier, le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité le passage en « Pertes » de l'aide d'urgence apportée courant novembre 2021 à un bénéficiaire pour un montant de 140,89€.

Le Conseil d'Administration donne tout pouvoir au Directeur Inter-Territorial, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente décision.

Résultat du vote :

- pour: 18 (9 CGT 4 CFDT 3 CFE-UNSA Energie 2 FO),
- contre : 0,
- abstention: 0.

La délibération 2022.017 est adoptée à l'unanimité.

Habilitations Lucie

DELIBERATION N° 2022.018

HABILITATIONS LUCIE

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, approuve à l'unanimité des présents les niveaux d'habilitations financières pour les professionnels dans l'applicatif LUCIE.

Résultat du vote :

- pour: 18 (9 CGT 4 CFDT 3 CFE-UNSA Energie 2 FO),
- contre : 0,
- abstention: 0.

La délibération 2022.018 est adoptée à l'unanimité.

Pause de 10h55 à 11h20.

DI

Dominique TAILLEBOSQ (CGT)

Commission JEUNES AGENTS Du 21 JANVIER 2022	Avis du CA Décision du CA
1/ Gréement de la commission sur les postes non pourvus : Jérémie CONORD Etienne MEHR	Accord du CA Il reste une place à pourvoir Possibilité d'augmenter le nombre de membres entre 7 et 13
2/ Lancer la dynamique régionale pour créer un Festinergie 2022, avec le budget prévu pour Soulac, plus celui des autres régions.	Accord du CA

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Il serait judicieux d'équilibrer les membres au sein des commissions.

Pierryck EVE (CGT) - Vu l'actualité, un concert caritatif pour l'Ukraine est en cours de réflexion pour le Festinergie. Les bénéfices seraient reversés en dons. Rien n'est décidé à ce jour.

DOMINIQUE TAILLEBOSQ (CGT)

Commission ASS Du 1ER MARS 2022	Avis du CA Décision du CA
La commission propose de :	
Dossiers solidarité : - De passer en perte et profit le montant de 140,89€ à la suite de l'aide d'urgence apporter courant novembre à un bénéficiaire.	Accord du CA
Projet Handicap 2022 : - De reporter la participation des bénéficiaires au festival clin d'œil en 2024. - De déployer cette thématique sur les colos et sur le séjour bleu ciel	Accord du CA
Séjour bleu ciel : - De réaliser le séjour du 25 au 29 aout.	Accord du CA
Réseau solidaire: - De réunir les bénévoles sur une journée à Aiguebelette, le 11 juin. - De valider le guide à destination des bénévoles et de le distribuer, le 11 juin. - D'envoyer un email à destination des membres du réseau solidaire.	Accord du CA
Action de prévention santé - De proposer de la prévention sur les sujets de l'addiction sous différentes formes (ateliers, conférence, etc) : écran, drogue, alcool, médicaments, etc	Accord du CA Se rapprocher de F. FREYCHET pour relayer auprès de la CAMIEG
Demande de partenariat La CMCAS a sollicité la fondation « Vie au Grand Air » pour participer à l'arbre de Noel aux Saisies. Cette structure vient en aide à des enfants et des parents confrontés à des difficultés familiales. Les membres de la commission propose qu'il y ait une rencontre entre les responsables de la fondation et la présidente de la CMCAS PDS, afin de regarder s'il est possible de mettre en place un partenariat.	Accord du CA

Serge SANCHEZ (CGT) – Une rencontre est prévue à Morillon à l'hiver 2023 pour le DM tour. Il serait intéressant de relayer cet événement, en lien avec le festival clin d'œil.



Frédéric CHARVET (CGT)

Comité Budget Patrimoine Restauration Du 10 MARS 2022	Avis du CA Décision du CA
1/ D'intégrer dans les prérogatives de la commission le fait que les choix effectués seront guidés en prenant en compte la réduction des déchets, la réduction des consommations d'énergie et par le développement de la biodiversité.	Accord du CA
2/ Aiguebelette : Organiser une rencontre avec la CCLA (navette, taxe, etc.)	Accord du CA
3/ Gymnase MP : Rédiger une procédure en cas de déclenchement intempestif de l'alarme.	Accord du CA

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) — Nous devons rencontrer la Communauté de Commune du Lac d'Aiguebelette. Une taxe de navigation est due sachant que nous sommes propriétaires à 30 % du lac.

Contact sera pris avec Thierry LAURENT.

Maïté SOLTYSIAK (CGT)

Comité jeunesse	Avis du CA
Du 22 MARS 2022	Décision du CA
Arbres de noël 2022 - Proposition 5 arbres : 2 formats proposés, à définir avec les présidents de SLVie : journée ou demi-journée. Spectacle ? - Choix cadeaux : livret papier et numérique + réponse sur Mes activités ou coupon papier	Accord du CA Accord du CA

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Sur les spectacles, et dans le cadre du projet « Handicap invisible » il pourrait être proposé un lien avec cette thématique .

Il reste des postes à pourvoir au sein des commissions. Ils seront proposés.

Julien ORTOLLAND (CFDT) - Quelles sont les dates des prochaines commissions ACL-SV ?

Hervé DREUX (CGT) – Le calendrier n'a pas encore été établi car il y avait trop peu de membres lors de la dernière rencontre qui a eu lieu pendant le festival de la BD.

Changement de membres

Comité éditorial : Céline FALIZE remplace Jean-Pierre OELSCHLAGER Commission Activités Culturelles et de Loisirs : Julien ORTOLLAND remplace François JULLIARD Commission Jeunes Agents : Jérémie CONORD et Etienne MEHR gréent les sièges vacants Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Pour rappel, les président.es de commissions sont :

Pensionnés : Laurent DUPONT
 Jeunesse : Maïté SOLTYSIAK

Jeunes agents : Pierryck EVE

- Budget patrimoine : Frédéric CHARVET

ASS : Dominique TAILLEBOSQ

Activités cultures et loisirs séjours vacances : Hervé DREUX

APS: Fabienne AUFRAY

Questions diverses

Dominique TAILLEBOSQ (CGT)

- Démarche « Ambassadeur culturel »

Depuis deux ans, du fait de la crise sanitaire, un certain nombre d'initiatives et de démarches ont dû être interrompues parmi lesquelles les ambassadeurs culturels. Cette initiative vise à inciter les jeunes salariés à découvrir la politique culturelle des Activités Sociales en devenant Ambassadeur culturel sur l'un des trois grands Festivals (Visions Sociales, Contre Courant ou les Francofolies). Pour 2022, la commission Culture de la CCAS souhaite renouveler et développer cette expérience et a donc adressé un courrier aux CMCAS afin qu'elles puissent identifier un « ambassadeur », âgé de 25

à 35 ans (si possible jeune embauché), lui proposer de l'inviter à l'un des trois grands festivals et en échange, lui demander de témoigner de son séjour à son retour (interview, reportage, etc.).

Proposition ambassadeur: Vincent Tornil

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité la participation de Vincent Tornil en qualité d'ambassadeur culturel pour notre CMCAS.

Ordre du jour prochain CA

DELIBERATION N° 2022.019

ORDRE DU JOUR ET DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS N°439 du 19 MAI 2022

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

ORDRE DU JOUR:

- 1. Actualités
- 2. Approbation PV du CA N°438 du 29/03/2022 (Vote)
- 3. Point AG de la CMCAS
- 4. Remontées expression des vœux des AG de SLVie
- 5. Point Budget : Tableau de suivi du Budget, Transferts de crédits, FPB 2023, règles budgétaires des clubs (Votes)
- 6. Propositions des Commissions (Votes)
- 7. MAJ du règlement particulier de la CMCAS
- 8. Elections de SLVie 2022

Questions diverses

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de la CMCAS N°439, et décide de le convoquer le 19 mai 2022 à 9h00.

Résultat du vote :

- pour : 18 (9 CGT 4 CFDT 3 CFE-UNSA Energie 2 FO),
- contre : 0,
- abstention: 0.

17/18 DT

Richard MANCONI (Appui aux élu.es) — Il existe plusieurs situations où les bénéficiaires ou ayants droits n'habitent plus à l'adresse indiquée. Nous n'avons plus de téléphone. Les recherches entreprises ne montrent pas de décès. Il peut donc s'agir de placement dans un établissement.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) — Il n'est pas possible d'obtenir leurs coordonnées dans ce cas (RGPD).

Richard MANCONI (Appui aux élu.es) — Ceci reste une zone de flou. Parfois les enfants gèrent mais ne connaissent pas forcément les activités sociales. Il ne s'agit pas de cas à la marge, le nombre n'est pas négligeable.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Il faut passer par les SLVie et les présidents de SLVie car ils connaissent leurs bénéficiaires et ont de nombreuses informations. C'est également vrai pour le Réseau Solidaire.

Hervé DREUX (CGT) – Le lien peut être fait avec les appels téléphoniques passés pendant les confinements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h02.

Le 1^{er} Vice-Président Délégué **Dominique TAILLEBOSQ**

Le Secrétaire Général Frédéric CHARVET